



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21058163*****- 4 MAI 2021**

Greffe

N° d'entreprise : **0421 881 209****Nom**(en entier) : **Les Ateliers de Monsin**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Hermée, 256 à 4040 HERSTAL****Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS - POUVOIRS**

L'Assemblée générale extraordinaire du 08/04/2021 prolonge le mandat de tous les administrateurs pour une période de 6 ans. Les mandats prendront tous fin à l'assemblée générale ordinaire de 2027.

Après les modifications décidées lors de cette assemblée générale, l'organe d'administration sera composé comme suit :

Administrateurs délégués :

Monsieur Jean-Yves JAMOTTE

Monsieur Marc JAMOTTE

Les mandats d'administrateurs sont rémunérés.

Le mandat d'administrateur délégué est rémunéré.

Cette même assemblée générale extraordinaire désigne comme mandataire spécial la SRL VJP Experts Comptables, représentée par un de ses associés, ayant son siège Voie de l'Ardenne n° 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations, relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'assemblée générale charge la SRL VJP Experts Comptables d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VJP Experts Comptables ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Une copie du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08/05/2021 est jointe à la présente publication.

Jean-Yves JAMOTTE
Président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/05/2021 - Annexes du Moniteur belge